

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMIR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les lers mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.

OPHIS : **OPHIS** : **Le 1er mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, bureau n°1.** ☎ 04 73 41 16 16

CAF : **Réouverture le 20 août 2019**

● **Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare**

MSA Auvergne : **Frédéric VAUTRELLE**,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA,

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 - Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE: *Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.*

Horaires : **1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.**

● **CARSAT Auvergne** : contact téléphonique au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● **CIMETIERE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances aux familles de :

-Marie-Christine BUTIN épouse COSTE décédée le 3 juillet 2019

- Françoise PAULY épouse GERARD décédée le 7 juillet 2019.

- Philippe POMEL décédé le 10 juillet 2019

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 28/2019 Semaine du 18 juillet au 25 juillet 2019

● FERME SOUTIEN AU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE CONTRE LA PRIVATISATION DES AÉROPORTS DE PARIS

En avril 2019, une proposition de loi a été déposée par 248 Députés et Sénateurs pour affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris. Le Conseil Constitutionnel a autorisé le recueil de signatures en vue de l'organisation d'un Référendum d'Initiative Partagée contre la privatisation des aéroports de Paris.

Mais le Ministre de l'Intérieur a décidé qu'aucune campagne publique d'information des électeurs ne sera mise en place, ni aucun dispositif d'alerte postale ou audiovisuelle et encore moins de moyens humains et financiers pour permettre à cette procédure de se dérouler normalement.

Or, d'ici le 12 mars 2020, nous devons convaincre 4 717 396 électeurs d'aller pétitionner sur internet pour imposer la tenue de ce référendum sur l'avenir d'un service public national.

Comment y parvenir sans informer largement le public ?

La Municipalité de Courpière a estimé qu'il était de son rôle de mettre à disposition des citoyens un point d'accès internet en Mairie pour enregistrer ces soutiens populaires, de solliciter la Préfecture pour obtenir l'habilitation de notre Commune à recueillir ces signatures et de faire la publicité de ce dispositif.

Le Conseil Municipal a voté la proposition à l'unanimité, c'est pourquoi nous vous incitons à signer cette pétition de chez vous si vous êtes équipé et rompu à l'usage d'internet (www.referendum.interieur.gouv.fr) ou bien en Mairie avec votre carte d'identité et votre carte d'électeur. Il suffit de le faire avant le 12 mars 2020, mais le plus tôt sera le mieux pour inciter les autres électeurs à se mobiliser.

Le Maire de Courpière

● ALERTE SÉCHERESSE

Par arrêté préfectoral n°19-01246 du 4 juillet 2019, le département est classé en alerte sécheresse jusqu'au 30 septembre 2019 et des mesures de restriction d'eau ont été imposées.



LE SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE VOUS DEMANDE DE SUIVRE LES PRESCRIPTIONS

DE RESTRICTION SECHERESSE

LE DEPARTEMENT CLASSE EN **ALERTE SECHERESSE** JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2019



Interdiction d'arrosage des jardins de 10h à 18h



Interdiction remplissage piscine, étang, mares ...



Interdiction lavage des voitures



Interdiction lavage de la voirie, d'utilisation des poteaux d'incendie (sauf pour urgence)



Interdiction des fontaines



Interdiction arrosage aire de jeu, terrain de sport de 10h à 18h

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous .

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,

Xavier Gosselin, Eric Boissadie,

Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : **Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du**

mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du

bâtiment rose.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de

8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

CCAS

lundi , mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30 fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● INFORMATION CONCERNANT LES BRUITS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

↳ BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les bruits provoqués par ces activités appartiennent à la catégorie des bruits de voisinage.

Un arrêté préfectoral limite les heures d'utilisation de ces appareils.

Les jours ouvrables : de 08h00 à 20h00

Les samedis : de 09h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

En cas de non respect de cet arrêté,

le contrevenant encourt une contravention de 3^{ème} classe (450 euros d'amende).



↳ FEUX DE PLEIN AIR ET ECOBUAGE

(Arrêté préfectoral du 6 juin 2007 modifié le 30 juillet 2008)

Les feux de plein air et l'écobuage (déchets végétaux, provenant de débroussaillage, de taille de haie, arbres et verdure) sont interdits sur tout le département du Puy-de-Dôme :

du 1^{er} juillet au 30 septembre sauf autorisation du Préfet

Le brûlage des déchets ménagers ou assimilés, ainsi que les déchets issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles est strictement interdit même dans un incinérateur.

● INCIVILITÉS AU CIMETIÈRE

Des gestes d'incivilité ou de dégradations volontaires se sont reproduits au cimetière (vols de plaques souvenirs ou fleurs sur les tombes...).

Nous demandons à tous de respecter ce lieu de mémoire et de souvenirs que représente le cimetière pour les familles des défunts.

Les personnes prises en flagrant délit de vol ou dégradation sont susceptibles d'être poursuivies si une plainte est déposée par les victimes.

● SCOLARISATION DES ENFANTS AGÉS DE 3 ANS

Rappel de l'Inspection d'Académie : l'âge de l'instruction obligatoire est abaissé dès la rentrée 2019. Tous les enfants qui ont 3 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 sont donc concernés.

Les familles souhaitant instruire leurs enfants à domicile doivent en faire la déclaration au Maire de la Commune et à l'Inspecteur d'Académie par écrit.

Le contrôle de l'Instruction dans la famille, effectué par les Inspecteurs de l'Éducation Nationale s'exercera au cours de l'année scolaire.

● PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale est ouverte au public chaque jour de 14h30 à 19h.

Les bassins sont surveillés par un maître nageur sauveteur.

Prix d'entrée :

Enfant de moins de 2 ans accompagnés par un adulte	Gratuit
Adultes	2,40 €
Enfants jusqu'à 16 ans	2,00 €
Carnet de 10 entrées pour adultes	20,00 €
Carnet de 10 entrées pour enfants jusqu'à 16 ans y compris centres de loisirs extérieurs sur 10 entrées	16,00 €
Scolaires en groupe 12 enfants minimum et centre de loisirs de Courpière	1,20 €
Demandeurs d'emploi	2,00 €

Leçons de natation par maître-nageur diplômé.

Apprentissage : A partir de 5 ans - leçon individuelle, ou par 2 maximum

Prix : 10 euros la leçon de 30 mn

Perfectionnement : Par groupe de 6 personnes maximum

Prix : 8 euros la leçon de 30 mn.

Aquagym

6 € / personne pour 45 mn

Renseignements : Bernard LAFFARGUE au 04 73 51 22 80 pour rendez-vous.

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- ◆ **Vente de livres du 2 juillet au 2 août**
aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Tarif unique : 0,50 € le livre



● LAC D'AUBUSSON

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré au lac d'Aubusson le samedi 20 juillet 2019 à 22h00.



● POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Des élèves de l'école maternelle publique de Courpière ont reçu au printemps des élèves de l'école Jean Macé de Clermont-Ferrand pour un projet autour de l'alimentation durable. L'objectif était de promouvoir une alimentation saine et équilibrée auprès des enfants grâce à des jeux de piste et un goûter.

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de Courpière est fermée du 15 juillet au 18 août 2019. Réouverture le 20 août.

Il est possible aux allocataires d'accéder à des informations et d'effectuer des démarches sans avoir à se déplacer sur le site www.caf.fr. IL est également possible de contacter la caisse au **0810 25 63 10 24 – 24h/24 et 7j/7** pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

● OPHIS DU PUY-DE-DÔME

Vous recherchez un logement ?

L'OPHIS vous propose des logements T3 neufs : Résidence Soleil - Rue Abbé Dacher à Courpière.
Proche du centre ville et des commerces.

La Résidence Soleil vous propose des logements adaptés à la perte d'autonomie
(Gardien, interphone, ascenseur, douche, chauffage compris ...). Loyer T3 (2 chambres) 465 €/mois (charges comprises)
Livraison prévue en janvier 2020.

Contactez nous pour plus de renseignements au **04.63.79.42.41** ou cchabrier@ophis.fr

Infos Associatives

● SOCIÉTÉ DE CHASSE DE COURPIÈRE

L'assemblée générale aura lieu **le dimanche 28 juillet 2019 à 10 heures** à la salle de réunion de l'espace Coubertin. Remise des cartes sociétaires **le dimanche 11 août** et le **1^{er} septembre 2019** de 9h à 12h, salle Livradois (ancien dojo) sur présentation du permis validé et de l'attestation d'assurances (obligatoire).

Le Président

● BROCANTE DE LIMARIE

Dimanche 18 août 2019

A partir de 7h00

**20^{ème} BROCANTE VIDE GRENIER
AU VILLAGE DE LIMARIE**

Vente de pains cuits au four du village
Avec la Confrérie des Talmeliers du Bon Pain
Restauration – Buvette – Animations

Emplacement : 1 € le mètre linéaire

Renseignements : **06 80 12 20 80** ou **07 71 57 98 34**

● ASSOCIATION COURPIÈRE CINÉMA - LE REX <https://www.courpiere-cinema.fr>

NOUREEV – USA 2019 – Biopic, Drame – 2h07 – VO
Jeune prodige du célèbre ballet du Kirov, Rudolf Nouréev est à Paris en juin 1961 pour se produire sur la scène de l'Opéra.

BEAUX-PARENTS – France 2019 – Comédie – 1h24
Coline et André sont en parfaite harmonie avec leur fille, Garance, et leur gendre Harold. Mais Garance se sépare d'Harold et ordonne à ses parents de ne plus jamais le revoir.

NEVADA – France-USA 2019 – Drame – 1h36
Incarcéré dans une prison du Nevada, Roman n'a plus de contact avec l'extérieur ni avec sa fille...

Séances :

Vendredi 19 juillet – 20h30
Lundi 22 juillet – 20h30

Séance :

Samedi 20 juillet – 17h30

Séances :

Samedi 20 juillet – 20h30
Dimanche 21 juillet – 17h30

Infos Diverses

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 20 juillet – 18h30 à Augerolles
Dimanche 21 juillet - 10h30 à Courpière
11h00 à Auzelles

● LOCATIONS

Depuis le vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

- **A louer garage** individuel vers la gare –
Tél 06 30 49 21 30

- **A louer** 2 pièces – 45 m² – Centre Ville – Lumineux – Refait à neuf – 1 chambre – Cuisine séparée – Tél : 06 26 09 48 15

- **A louer studio 30 m² en duplex** – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – place de parking privé dans parc – Libre – Tél : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

- **A louer F3 – 80 m²** – Centre Ville – Dans parc fermé et sécurisé – Etat neuf – Chauffage gaz de ville individuel – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – cave - place de parking privé dans parc – Libre – Tél : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

- **A louer maison dans petit village** – État neuf – sans jardin – 110 m² avec garage – 3 chambres – Cuisine intégrée – chauffage électrique – Loyer : 630 € / mois + 20 € charges - Tél 06 82 83 94 80

LOCATION OPHIS – 04 73 41 16 16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : Appartement type 4 de 75m² au 1^{er} étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible en septembre 2019. Chauffage collectif. Loyer 440.83€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 :

- Appartement type 3 de 69m² au 3^{ème} étage. Présence d'un balcon. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 462.30€ charges comprises.

- Appartement type 4 bis de 95m² au 1^{er} étage. Présence d'un balcon. Refait à neuf. Disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 596.14€ charges comprises.

Résidence Les Rioux : Appartement type 4 de 71m² au 1^{er} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● AMAP DE LA DORE

MANGEZ AUTREMENT, VENEZ DECOUVRIR L'AMAP DE LA DORE, A COURPIERE

L'AMAP* de la Dore est une association qui regroupe, 14 producteurs de produits locaux et Bio et des adhérents qui leur commandent les produits de leur choix. Cette structure permet la solidarité entre producteurs et consommateurs, des commandes garanties aux producteurs et des prix indépendants de la concurrence.

Notre fonctionnement : les adhérents commandent les produits qu'ils veulent pour une période de 6 mois, avec des livraisons aux dates choisies, puis viennent chercher ces produits en un seul lieu.

Les distributions ont lieu tous les vendredis de 18h30 à 19h30, salle Livradois à côté de la bibliothèque municipale à Courpière.

Venez nous rencontrer et voir les produits au cours des distributions.

Liste des produits proposés par les producteurs partenaires de l'AMAP de la Dore :

Fermes, établissements	produits	localités
Ferme des pics et piques	Agneau	63, Olmet
Ferme de Fontrubleau	Volailles, huiles	42, Crémeaux
Domaine d'Aubeyrat	Porc	63, Buron
Brasserie Fornabera	Bière, limonade	63, Saint-Amant-Roche-Savine
Domaine de Puissauve	Vins	63, Sermentizon
BIOVERGER de PIO-CEL	Œufs, fruits, jus de fruits, compotes et cidre	63, Sauviat
Jardins du Bon Repos	légumes	63, Thiers
Chaudron du Fourieux	Miel, confitures, coulis,	63, La Chapelle Agnon
Pains et Merveilles	pains	63 Augerolles
Saveurs d'Italie	pâtes	63, Romagnat
Ferme du Pô Commun	plantes aromatiques	63, Vollore-Montagne
Moulin de la Charme	poissons	63, Puy Guillaume
GAEC de la Terrasse	produits laitiers	63, Courpière
Ferme du Goutilier	Bœuf et veau	63, Aubusson d'Auvergne

* : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Sport

● FLASH TEAM JUNIORS

Championnat de France pour la Flash Team en Alsace

Les pilotes de la Flash Team sont redescendus du pays des cigognes avec plein de bons souvenirs à partager du 36^{ème} championnat de France caisse à savon. Nos Courpiérois ne sont pas montés sur le podium, mais ont obtenu des résultats très honorables. Mention très bien pour Tom Carton qui termine 4^{ème} de sa catégorie pour sa première participation à cette manifestation nationale. De plus, La Flash team aurait obtenu le titre des meilleurs supporters s'il avait existé bien aidé par l'ensemble des participants du Circas Auvergne. Encore merci à tous ceux qui nous ont aidé à vivre cette formidable aventure.

Résultats des pilotes de la Flash Team

Catégorie C9 : Tom Carton > 4^{ème} sur 12 participants

Catégorie C8 : Antoine Bion > 11^{ème} et Jérémie Palezis > 16^{ème} sur 22 participants

Catégorie C4 Sport : Loic Perrier > 23^{ème}, Rémi Sabloniere 34^{ème} et Corentin Sabloniere 35^{ème} sur 49 participants.

Retour à la compétition régionale dimanche 28 Juillet à Sauvagnat Sainte Marthe.

Courpière

